

APPUI INTENSIF EMPLOI

Secteur

Accès à l'emploi



Rapport d'activités 2023

68 boulevard Carnot 06400 Cannes

2203 chemin de Saint Claude -Le Chorus – Bât A 1ère étage

06600 Antibes

Tél. 04 92 29 20 20

direction.secteuraccesemploi@fondationdenice.org



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES



Cofinancé par
l'Union européenne





REFUSER LA FATALITE DE L'EXCLUSION

En 2023,

la Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes poursuit son action en faveur des plus démunis, en apportant des réponses aux situations de précarité et d'exclusion, selon des valeurs et des principes qui privilégient la dignité, le respect, la solidarité, les droits et les responsabilités de chaque personne accompagnée.

Nos engagements ont pour but de changer les représentations sur la pauvreté, d'expérimenter des pratiques et des actions sociales innovantes, de mettre la personne en situation de choisir librement son chemin de vie.

Il s'agit de développer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées.

Grâce à l'action de nos **500 collaborateurs-trices réparti.e.s sur 24 sites sur tout le département** des Alpes-Maritimes, à **un budget de fonctionnement de 30 millions d'euros**, la Fondation accompagne **plus de 12 000 personnes chaque année** et **gère 500 logements dont 50 lui appartiennent** et dans lesquels sont hébergés les publics.

Un tiers lieu alimentaire et durable, composé d'un jardin solidaire, d'une épicerie sociale et d'une épicerie solidaire itinérante viennent compléter les actions des secteurs, permettant de favoriser le bien être, le pouvoir d'agir et la mixité sociale des personnes accompagnées.

EN PARTENARIAT ACTIF POUR LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES



Cofinancé par
l'Union européenne



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



REGION
SUD
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES



MÉTROPOLE
NICE CÔTE D'AZUR



VILLE DE NICE



La Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes est reconnue d'utilité publique. Elle a reçu en 2020 le label "Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale" (ESUS)



Le label Diversité délivré par l'Afnor à la Fondation de Nice légitime la démarche de la Fondation en faveur de l'égalité des chances et l'équité de traitements dans toutes ses activités.

Nos interventions se déclinent dans 3 secteurs d'activité autour de 8 domaines d'activités stratégiques :

Le Secteur Accompagnement Social et Médico-Social

se consacre aux publics les plus vulnérables et à la lutte contre la grande pauvreté.

Ses actions sont structurées autour de trois domaines d'activités stratégiques : Santé/Addictions, Hébergement/Logement et Asile/Insertion qui mettent en œuvre les missions suivantes :

- Héberger, mettre à l'abri des personnes sans domicile stable, des personnes migrantes, des personnes en situation de grande précarité, des personnes avec des maladies dégénératives et invalidantes.
- Accompagner les personnes vers l'accès aux droits, l'accès au logement, l'accès à l'emploi.
- Prévenir les expulsions locatives en intervenant de façon précoce auprès des ménages en difficultés.
- Proposer un soutien individualisé aux personnes vivant avec des addictions, et mettre en place des actions de réduction des risques et dommages.

Nous sommes également membres du groupement de coopération sociale et médico-sociale [Un Chez Soi d'Abord](#) créé en 2019 avec Isatis et l'association hospitalière Sainte-Marie, qui loge et accompagne 100 personnes ayant des troubles psychiques, en situation d'errance.

En 2023, ce secteur a repensé le projet de la Halte de nuit pour l'ouvrir sans interruption 365 jours par an, a dû renoncer à l'installation d'une plateforme addictologie en centre-ville à Nice. La création du dispositif AGIR a engendré la fermeture de certaines actions en faveur des bénéficiaires de la protection internationale mais aussi l'ouverture d'un projet d'accompagnement des primo-arrivants. Il aura accompagné le redéploiement du projet de tiers lieu alimentaire et durable à la Trinité grâce à la mise à disposition par la CAF d'un nouveau terrain pour les activités du projet.

Le Secteur Accès à l'Emploi

repose sur le principe de « l'emploi d'abord », selon lequel toute personne a en elle les ressources pour travailler. La reprise d'activité n'est pas ici vue comme un objectif final mais comme un moyen d'accès à l'autonomie.

Ses actions sont structurées autour de trois domaines d'activités stratégiques qui ont été réorganisées en 2023 : la relation entreprises, l'inclusion par l'activité économique et l'accompagnement vers l'emploi qui mettent en œuvre les missions suivantes :

- Développer un réseau d'entreprises dans le but de mettre en relation offres et demandes d'emploi (Cap entreprise, Travailleurs Handicapés Objectif Emploi).

- Mettre en situation de travail au travers des activités de ressourcerie et de rénovation second œuvre (atelier d'adaptation à la vie active, chantier d'insertion, entreprise d'insertion, Premières Heures en Chantier).
- Accompagner vers l'emploi les allocataires du RSA (Flash emploi, Appui Intensif Emploi, Dynamique emploi seniors, Plateforme emploi).
- Accompagner à l'emploi et vers un logement pérenne des personnes accueillies en CHRS ou bénéficiaires de la protection internationale (plateforme emploi, projet coach emploi).
- Aller à la rencontre des personnes sans abri en leur proposant des emplois et les rattachant au droit commun : Equipe Mobile Emploi.
- Définir un projet professionnel pour des personnes en situation de handicap (Etablissement et Service de Pré-Orientation).
- Intervenir en maison d'arrêt pour préparer la sortie.
- Favoriser la mobilité grâce à notre Auto-école Sociale et la mise à disposition de véhicules.
- Lutter contre la précarité énergétique (l'action éco-énergie).

En 2023, ce secteur a développé l'Equipe Mobile Emploi à l'ouest du département et les Premières heures en Chantier pour des personnes en situation de précarité au sein de notre Ressourcerie. Il a initié un Co-Emploi départemental dénommé « Jeux recrute » pour favoriser la rencontre entre des employeurs et des allocataires du RSA à partir de supports ludiques et a réuni toutes les actions du secteur.

La fusion de l'Auto-Ecole sociale et le service de mise à disposition de la Plateforme Mobilité Solidaire a été organisée grâce à un nouveau financement du plan pauvreté.

Le Secteur Enfance-Jeunesse-Familles

réunit les établissements et services œuvrant au sein de la protection de l'enfance et dans le soutien aux jeunes adultes en situation de grande précarité.

Il apporte un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants, adolescent.es, jeunes majeur.es confié.es par l'Aide Sociale à l'Enfance ainsi qu'à leurs familles.

Ses actions sont structurées autour de deux domaines d'activités stratégiques, l'enfance et la jeunesse, qui mettent en œuvre les missions suivantes :

- Héberger, accompagner des enfants, des adolescent.es et des jeunes majeur.es tout en favorisant l'accès à l'autonomie (4 maisons d'enfants à caractère social, enfants, adolescentes, jeunes adultes, service appartements).
- Héberger, soutenir et faciliter l'intégration des mineurs.es non accompagné.es et leurs enfants (service mineur non accompagnés dans le diffus).
- Assurer la mise à l'abri ainsi que l'insertion sociale et professionnelle de jeunes (18 à 25 ans), en situation complexe sur le plan familial, social et souvent sans solution de logement (Plateforme de Services Jeunes).

- Apporter un soutien matériel et éducatif aux enfants et à leurs familles (Action Educative à Domicile, Placement A Domicile).
- Représenter et accompagner les mineur.es victimes en justice (service Pélican d'administrateurs ad hoc).
- Maintenir les liens familiaux malgré l'incarcération (Service d'Accompagnement à la Parentalité).
- Lutter contre le décrochage scolaire à travers des activités éducatives et une pédagogie permettant à chacun d'exprimer ses talents (Lieu Ressources).

En 2023, le secteur a ouvert La M.E.C.S. Les Cerisiers, une nouvelle Maison d'Enfants à Caractère Social à la Trinité pour 16 enfants âgés de 6 à 12 ans, placés au titre de la protection de l'enfance.

Il lance une expérimentation pour héberger et accompagner en cohabitation 3 mineures non accompagnées et leurs jeunes enfants.

Il diversifie ses financements avec le FSE + pour permettre de déployer le Lieu Ressources. Enfin il aura organisé la célébration des 30 ans de la Maison de l'Enfance à la Trinité.

Le Siège Social

complète les interventions de ces directions opérationnelles par des fonctions supports : la direction générale, la DRH, la DAF, la direction de l'immobilier complétées d'une responsable communication et levée de fonds. Elles apportent un soutien technique et garantissent le respect des réglementations liées notamment au bon emploi des fonds publics.

Cette dynamique d'ensemble s'inscrit en cohérence des 2 orientations stratégiques de la Fondation

Le développement du pouvoir d'agir dans le but de :

- Renforcer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées, mineur.es et majeur.es, en vue de les rendre davantage actrices de leur parcours, autonomes et leur permettre d'influencer positivement le cours de leur vie.
- Consolider l'identité managériale de la Fondation basée sur davantage d'horizontalité, associant le collaborateur-trice à la chaîne de décisions pour favoriser l'engagement, susciter des initiatives et des projets, en privilégiant l'expérimentation ainsi que la méthode essai-erreur.
- Favoriser des comportements responsables (consom'acteurs, éco citoyens...) au niveau des salariés-ées et des personnes accompagnées.

L'innovation sociale afin de :

- Poursuivre et intensifier la fonction recherche et développement pour continuer à innover dans les pratiques sociales et dans les actions à mener au profit des publics les plus vulnérables.

- Rechercher des financements privés, des coopérations, des montages favorisant l'expérimentation, l'initiative dans le but de réduire toute forme de précarité et d'exclusion.

Les grandes évolutions et faits marquants 2023

2023 aura été encore **une année de changements dans la ligne hiérarchique de la Fondation** avec 30 % de mouvement au sein des responsables d'activités. Nous devons désormais intégrer la mobilité sur les postes de cadres (départs spontanés, départs à la retraite ...), comme un élément de contexte de nos organisations, qui induit d'accompagner en continu les équipes de direction pour transmettre les valeurs issues de notre histoire.

Le 15 juin 2023, la Fondation aura réussi son pari de réunir dans **une journée « La Fondation c'est tout un art ! »** tous ses salariés, autour d'ateliers et de productions artistiques. C'est à cette occasion que l'artiste Mesko a été sollicité pour écrire un slam illustrant nos actions. Un grand moment d'émotion fédérateur !

L'ambition de mieux se connaître, s'éveiller à la culture, développer sa pratique artistique, susciter la créativité comme vecteur de lien, de partage et de solidarité fut pleinement atteint.

A partir du mois de mars, **la Présidente et la Directrice Générale** sont allées à la rencontre de tous les services et **ont participé à 33 réunions d'équipes** en vue d'échanger avec les collectifs de travail.

Il nous est apparu important d'engager cette démarche avec la disparition de nos pères fondateurs (Louis-Xavier Michel, ancien Président, Bruno Dubouloz, ancien Directeur Général) et face à notre développement, pour s'assurer du sentiment d'appartenance à la Fondation. Malgré les injonctions paradoxales, l'augmentation des troubles psychiques, l'engagement des équipes et le soutien de proximité des cadres ressortent de manière rassurante.

Fin 2023, nous avons également réfléchi au lancement d'une expérimentation sur l'aménagement du temps de travail de nos salariés avec 3 objectifs :

- Maintenir une qualité de travail qui doit permettre de combiner souplesse et continuité des services rendus au public tout en améliorant la qualité de vie au travail.
- Accroître notre attractivité auprès des jeunes générations.
- Réduire notre taux d'absentéisme.

Enfin, en 2023, nous avons également progressé dans la collecte de fonds privés en passant de 20 000 euros à plus de 80 000 euros, dans la réalisation de mécénats de compétences diversifiés, dans la communication radio, presse locale autour de la Halte de Nuit, du Jardin Solidaire, de l'Auto-Ecole sociale et des ambassadeurs éco-énergie.

Les perspectives 2024

La réforme de France Travail comme la loi immigration récemment promulguée vont nécessiter des évolutions plus ou moins choisies. Il faudra continuer d'affirmer notre détermination à proposer une qualité d'accompagnement des publics, fidèle à notre histoire, dans laquelle les personnes accompagnées sont écoutées et peuvent s'exprimer sur leurs choix et rêves.

Face à notre développement au cours des 10 dernières années, nous entamons un travail prospectif à 3/5 ans pour définir des feuilles de route stratégiques par secteur et pour la Fondation.

La parution du [livre blanc du travail social](#) qui porte les fondamentaux d'un travail social de qualité sera notre boussole en cela qu'il affirme la valeur ajoutée des approches fondées sur le développement du pouvoir d'agir, sur une identité managériale reposant sur l'intelligence collective et qui sont depuis plusieurs années nos socles de référence.

[Nous restons préoccupés par l'iniquité causée par une prime Ségur inégalement attribuée](#) et qui vient renforcer nos difficultés d'attractivité sur nos métiers. Nous continuerons d'exiger son versement à tous les salariés de la Fondation car chacun contribue à refuser la fatalité de l'exclusion.

Nous travaillerons [des parcours immersifs sur le poste de travail](#) avec tutorat sous l'angle de l'entreprise apprenante pour attirer de nouvelles compétences et intérêts sur nos métiers.

Accroître notre notoriété continuera d'être un enjeu majeur. Nous poursuivrons nos initiatives et prévoyons d'organiser [une soirée mécénat et de fêter les 20 ans de notre Halte de Nuit](#).

Nous étudierons avec l'Université Côte d'Azur un contrat de recherches autour de l'étude d'impact de l'accompagnement basé sur le développement du pouvoir d'agir, qui viendra nourrir et étayer nos principes d'actions sur les effets produits.

Nous sommes également désireux d'agir davantage comme acteur responsable de notre environnement, en vue de diminuer notre empreinte carbone en intégrant plus l'écoresponsabilité dans nos activités quotidiennes. Nous concevrons une feuille de route en ce sens.

Enfin à l'horizon 2026, le départ historique du DAF nécessite une réflexion approfondie sur la refonte des fonctions supports du siège social pour accompagner et sécuriser nos développements. Le déploiement en 2024 d'un SIRH et la dématérialisation du circuit de la facture assureront la modernisation de nos process.

[Il s'agit pour la Fondation de continuer à allier efficacité et humanité dans son management et sa stratégie.](#)

ROLE ET MISSION DE L'APPUI INTENSIF EMPLOI

L'Appui Intensif Emploi est une action du Plan Départemental d'Insertion. Présente sur le territoire depuis plusieurs années, cette action est à destination des bénéficiaires du RSA dans le dispositif depuis plus de 6 mois. Elle est centrée sur la recherche d'emploi.

Deux partenaires du Département mettent en place cette action, l'association FORMA à Nice et la Fondation de Nice Patronage Saint Pierre Actes à Cannes pour l'Ouest du Département. Ainsi, cette action est accessible à l'ensemble des bénéficiaires du RSA du territoire départemental.

Cette action est positionnée à cheval entre le contrôle et l'accompagnement. Proposer un accompagnement intensif sur 4 semaines, conduit à lutter contre le travail non déclaré ou l'absence de recherche d'emploi. Toutefois, assurer un soutien quotidien pendant 4 semaines permet également un accompagnement au plus près des besoins repérés et des évolutions de chacun. D'ailleurs, les personnes qui se sont rendues disponibles sur les 4 semaines ont fait part de l'intérêt qu'a pu représenter notre intervention.

L'objectif premier sur les 4 semaines est le retour à l'emploi des personnes accueillies. A minima, nos interventions ont pour but une reprise d'autonomie dans la recherche d'emploi, en particulier via l'utilisation de l'outil informatique. Pour ceux qui ne sont pas à l'aise avec l'utilisation de l'informatique, nous adaptons nos interventions pour investir des techniques de recherche d'emploi telles que la prospection directe ou la prospection téléphonique.

En 2022, l'Appui Intensif Emploi « mobile » s'est installée dans des locaux à Antibes avec l'action Cap Entreprise. Comme nous souhaitons nous rapprocher des publics et ainsi faciliter l'accès à cette action qui demande une présence quotidienne nous avons organisé un appui intensif emploi à Grasse dans les locaux de notre partenaires REFLETS. En 2023, nous avons accentué cette présence sur le territoire grassois en organisant deux sessions.

Ainsi, ce sont 4 conseillères en Insertion Professionnelle répartit en deux unités qui sont intervenues sur l'action en 2023.

L'APPUI INTENSIF EMPLOI EN 2023

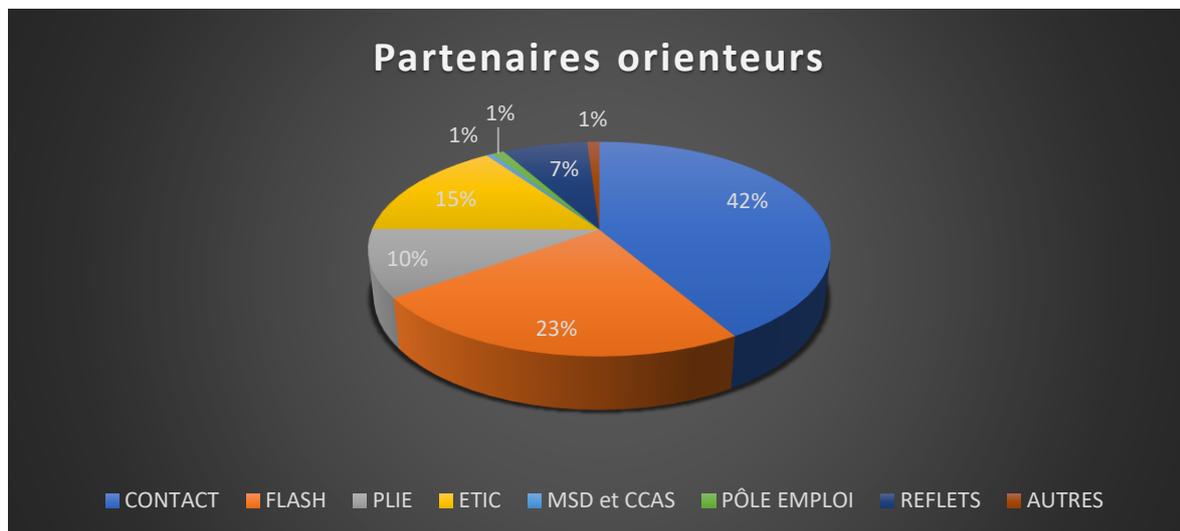
De l'orientation à l'intégration

Les chiffres

En 2023, 22 sessions ont été réalisées :

505 personnes ont été orientées sur l'action en 2023 soit une augmentation de 14.5% par rapport à l'année 2022 (74 personnes). Au cours des quatre premiers mois de l'année, des créneaux rdv06 supplémentaires ont été ouverts pour répondre à la demande d'orientation des partenaires.

Graphique n°1 : Les partenaires orienteurs



D'après le graphique n°1, nous remarquons que les prescripteurs principaux sont CONTACT (207 orientations) et FLASH (118 orientations).

11 sessions d'accompagnement ont été menées sur le site de Cannes, les personnes accompagnées sur ce site bénéficient de la mutualisation des moyens humains et matériel de la plateforme cannoise à travers les actions de Cap entreprise, Flash et Dynamisation seniors.

9 sessions sur le site d'Antibes, l'appui intensif emploi se situe dans les mêmes locaux que Cap entreprise depuis le mois de juin 2022. Une collaboration en plateforme (mutualisation des ressources humaines) s'est mise en place. Ainsi des personnes accompagnées par l'AIE peuvent bénéficier du réseau de Cap entreprise.

2 sessions sur Grasse dans les locaux de Reflets.

On peut noter une baisse du **taux d'intégration** 67% en 2022 (290 intégrés sur 431 orientés) contre **47,7% en 2023** (241 intégrés sur 505 orientés).

Cette baisse s'explique par : le taux **d'absentéisme** des bénéficiaires à l'information collective et le nombre d'**accueil sans suite (personne venue une seule fois)**.

Les non-intégrations sont principalement liées à des situations sociales et de santé ne permettant pas la disponibilité et la collaboration du BRSA.

En 2023, **241 personnes** ont pu bénéficier de cet accompagnement intensif.

85 Reprises d'activité connues des personnes qui ont retrouvé une activité soit en cours d'accompagnement soit après l'accompagnement (emploi tout type de contrat confondu, création d'entreprise et formation) soit 35 %.

Le rôle du partenariat CIP / référent

Lorsque la reprise d'emploi n'a pas pu se réaliser par ce que la personne n'a pas pu suivre les 4 semaines d'accompagnement, le référent poursuit l'accompagnement.

Lors de la troisième semaine d'accompagnement, des tripartites sont réalisés entre la personne, le référent, et un CIP de l'équipe, afin de faire le point et de mutualiser les compétences respectives pour la reprise d'un emploi. Cette tripartite est une réelle plus-value. Chacun définit ainsi sa place et sa mission.

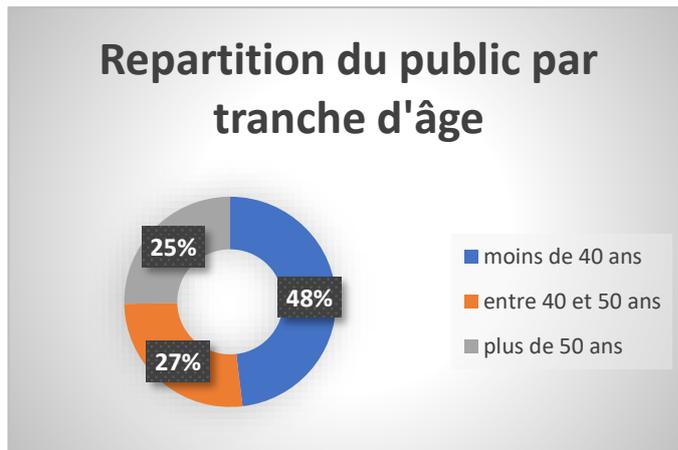
Concernant l'action, les retours des référents sont plutôt positifs. En effet, l'AIE peut servir de révélateur pour certaines situations et le référent peut ensuite poursuivre l'accompagnement sur des éléments observés et objectivés pendant les 4 semaines.

Le public de l'AIE

Majoritairement, les personnes accompagnées ont à 38% un niveau CAP/BEP, à 25,5%, elles possèdent un niveau Bac. De façon presque similaire, les personnes qui possèdent un niveau en dessous du CAP/BEP représentent 17% et 19,5% possède un niveau supérieur au Bac + 2. (graphique n°4)

Le public accompagné est masculin à 54% (129 hommes) et 46% féminin (112 femmes), (graphique n°3). 27% d'entre eux sont âgés entre 40 et 50 ans et 25 % ont plus de 50 ans. La proportion de personnes âgées de moins de 40 ans a considérablement augmenté par rapport à 2022 qui représentait 35 % des intégrations aujourd'hui : 48% (soit 13 % d'augmentation en 2023), (graphique n°2)

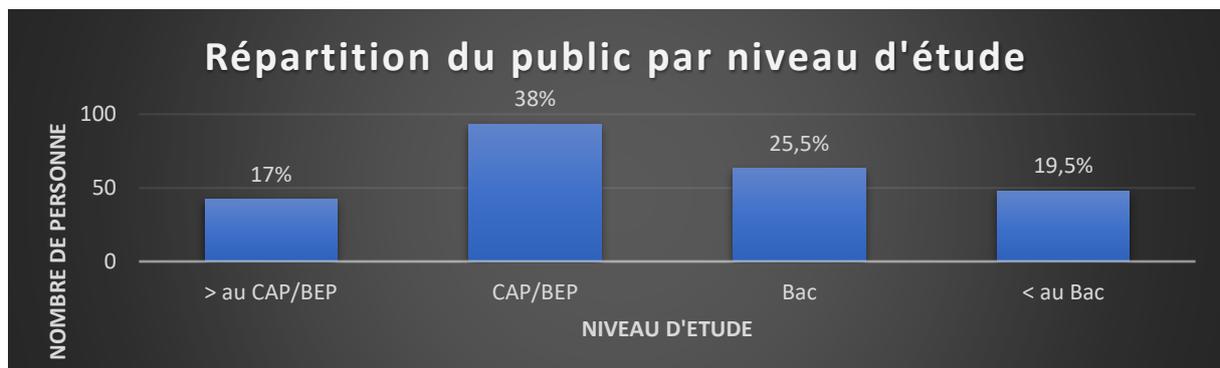
Graphique n°2 : Répartition du public par tranche d'âge



Graphique n°3 : Répartition du public par genre



Graphique n°4 : Répartition du public par niveau d'étude



La diversité des publics demande une adaptation dans l'accompagnement et une veille permanente sur les métiers en tension, les formations proposées et les forums dont les propositions sont nombreuses et diversifiées sur le territoire.

Programme d'accompagnement de l'Appui Intensif Emploi

1er jour

- Information collective
- Entretien individuel

Semaine 1

- Présentation croisée
- Identifier ses atouts professionnels
- CV – CV vidéo (selon profil)
- Lettre de motivation
- Atelier Réalité Virtuelle : découvrir les secteurs d'activités, les métiers.
- Candidature sur offre/spontanée

Semaine 2

- Profil PE / PE à la carte/ Emploi Store
- Smart emploi
- Réseaux sociaux
- Atelier théâtre : préparation à l'entretien d'embauche
- Analyse transactionnelle : posture professionnelle
- Pix /inclusion itou/cpf
- Candidature sur offre/spontanée

Semaine 3

- Travailleurs pairs
- Estime – PMSMP
- Simulation entretien d'embauche
- Candidature sur offre/spontanée
- Inscription agences intérim
- Tripartite référent

Semaine 4

- Gestion du stress
- Candidature sur offre/spontanée
- Synthèse fin accompagnement

Intervention des travailleurs pairs

Fondée sur des savoirs issus de leurs expériences de vie, l'intervention des travailleurs pairs au sein de l'action s'est installée dans la continuité et son efficacité est incontestable.

Leurs témoignages de parcours de vie bouleversants, facilite l'échange au sein du groupe et nous font prendre conscience que d'autres solutions existent.

En groupe dans un cadre sécurisant, ou prônent la bienveillance et l'écoute, ils proposent diverses thématiques telles que :

- « La reconversion professionnelle ».
- « Comment parler de son parcours, après une période d'inactivité ? »
- « Le changement de vie, handicap, compétences transverses »

Lorsque le besoin s'en fait sentir ils abordent également les sujets de l'addiction, du handicap, du parcours de rue etc...Et proposent également des échanges individuels.

Depuis 2022 nous avons doublé leur intervention, et étoffer leur proposition d'atelier. Ils interviennent 2 fois sur les 4 semaines sous forme d'ateliers.

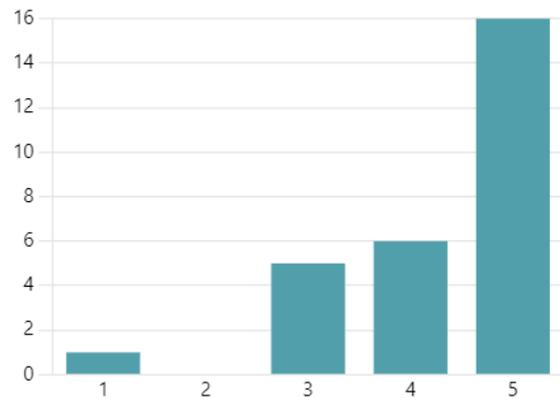
Enquête niveau satisfaction de l'AIE

10. Quel est votre niveau de satisfaction de l'accompagnement ?

[Plus de détails](#)

 Aperçus

4.29
Évaluation moyenne



Témoignage anonyme, réponse à la question : Quelles sont vos suggestions d'amélioration ?

« C'était une équipe formidable, très compétente et à l'écoute, elles m'ont beaucoup soutenu, elles m'ont aidé à décrocher un nouvel Emploi, grâce à L'équipes. Je vous remercie énormément L'équipes bravo merci. »

PERSPECTIVES 2024

Cette année 2023 a permis de vérifier l'intérêt d'une animation sur le territoire de Grasse, nous avons eu des orientations en nombre permettant de remplir les 2 sessions.

C'est pourquoi en 2024, l'équipe d'Antibes poursuivra l'animation 2 sessions sur Grasse dans les locaux du partenaire Reflets.

Les 2 équipes AIE vont continuer leur travail d'harmonisation des pratiques.

Elles vont développer de nouveaux ateliers afin d'enrichir l'accompagnement proposé.

Pour diminuer le taux d'absentéisme au 1^{er} rendez-vous, poursuivre l'accueil des partenaires du territoire dans le cadre du projet Warcraft initié par le département et la présentation de l'action en CLI et auprès des référents contact PLIE et Flash emploi.

Elles vont travailler sur le développement des outils numériques et favoriser la transversalité des compétences entre les services de la Fondation.

Les équipes ont pour projet de participer à l'organisation et à l'animation d'une action pour l'emploi sur le territoire Ouest du département.



Présidence

60, rue Giuffredo • 06000 Nice
Tél. 04 93 13 90 67 • presidence@fondationdenice.org

Siège social

Casa Vecchia • 8, avenue Urbain Bosio • 06300 Nice
Tél. 04 97 08 82 30 • siège@fondationdenice.org

www.fondationdenice.org



En partenariat actif pour la mise en œuvre des politiques publiques



La Fondation de Nice Patroage Saint-Pierre Actes est reconnue d'utilité publique. Elle a reçu en 2020 le label «Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale» (ESUS).



Le label Diversité délivré par l'Almou à la Fondation de Nice légitime la démarche de la Fondation en faveur de l'égalité des chances et l'équité de traitements dans toutes ses activités.